

**Derniers jours de Poutavery, indien de Tahiti,  
Décédé le 6 novembre 1771 à bord du *Mascarin*.**

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°22

Procès-verbal relatant l'événement du 26 octobre au 6 novembre 1771. Poutavery<sup>1</sup> était à bord du *Mascarin* qui devait le reconduire à Tahiti d'où Bougainville l'avait embarqué en avril 1767 et amené jusqu'en Europe.

La flûte du Roi le *Mascarin* est commandée par M. Marion Dufresne, il a sous ses ordres une deuxième embarcation le *Marquis de Castries*. Les deux vaisseaux se détournent de leur route pour une escale au Fort Dauphin, sur la côte de Madagascar. C'est dans cette rade que meurt Poutavery le 6 novembre 1771.

---

Le samedi vingt six octobre 1771, à trois heures après midi, est arrivé à bord, Poutavery malade, qui l'était depuis trois jours à terre à Saint Denis, île de Bourbon. A cinq heures du soir Monsieur de Bellecombe, gouverneur de la dite île a envoyé à bord Monsieur Le Compte, chirurgien, pour savoir quelle était sa maladie. Il l'a visité, et ne lui a trouvé que peu de fièvre, et n'a rien dit autre chose sur son état.

Le lendemain dimanche, la fièvre a continué, nous avons appareillé le même jour à trois heures après midi, et dirigé notre route pour le cap de Bonne-Espérance.

Le lundi matin, le chirurgien major de bord après avoir fait la visite, a trouvé au dit Poutavery les symptômes de la petite vérole dont l'éruption ne s'en est manifestée que le soir.

Nous capitaines, commandant, officiers, écrivain et chirurgien major, nous étant assemblés pour conférer sur le parti qu'il y avait à prendre, avons décidé unanimement que pour passer le temps nécessaire pour la guérison du dit Poutavery, et pour prévenir les suites dangereuses qui pourraient en arriver allant en droiture au Cap, décidons qu'il est à propos de passer ce temps au Fort Dauphin.

En conséquence, avons dirigé notre route pour relâcher dans ledit endroit. En foi de quoi avons signé le présent, pour servir et valoir ainsi que de raison.

A bord de la flûte, le lundi vingt huit octobre mille sept cent soixante onze à six heures du soir.

[Plusieurs signatures dont celle de Marion]

**Suite du Procès-verbal qu'occasionne la maladie de Poutavery, et de notre relâche au Fort Dauphin**

En conséquence avons dirigé notre route à O¼SO, au lieu de OSO et SO¼ O qui aurait été la plus directe pour aller au Cap.

Le mardi, à sept heures du matin, avons eu connaissance d'un vaisseau à O¼SO, route que nous parcourions. Nous avons reconnu ce vaisseau pour la *Normande* par son dégrayment, et sans nous déranger de cet aire<sup>2</sup>, nous lui avons parlé. Sur les onze heures du matin, sous l'influence de la relâche à laquelle nous étions destinés, Poutavery était alors autant bien qu'il pouvait être suivant le rapport du chirurgien. Sa petite vérole faisait alors que de se manifester.

A midi le même jour, avons fait signal et parlé au *Marquis de Castries*. Sans l'informer des raisons, lui avons donné ordre de ne nous pas quitter, et de se tenir à portée de nous parler le lendemain matin, ce qui s'est exécuté. Nous l'avons alors informé en lui parlant dans le porte-voix que des raisons particulières nous obligeaient de faire la relâche du Fort Dauphin, et lui avons donné ordre de nous y suivre.

Ce jour, mercredi trente, suivant le rapport du chirurgien le dit Poutavery était autant bien qu'on le pouvait désirer mais pour le mettre plus à son aise que dans une petite chambre sous le gaillard

---

<sup>1</sup> Poutaveri, Poutavéry, Putavery, Aotourou, etc.

<sup>2</sup> Aire de vent : Direction sur la boussole, la route suivie.

d'arrière, à la chute de l'escalier qu'il occupait, aurions fait faire du côté de tribord, en déplaçant un canon, un emplacement de huit pieds de longueur et de cinq pieds de largeur et un autre double entourage de cinq pieds pour éviter toute communication, et ayant tous les jours attention de faire parfumer le vaisseau et jeter du vinaigre.

Jeudi trente et un. Continué notre route pour la relâche. Poutavery, sur le rapport du chirurgien était autant bien que sa maladie le comportait [*sic*], l'on en avait un soin particulier. Y avons établi un factionnaire jours et nuits afin qu'autres que les chirurgiens et les gens destinés à le servir n'en n'approchassent.

Le vendredi premier novembre 1771.

Suivant le rapport du chirurgien il ne paraissait aucune malignité dans la maladie dudit Poutavery. A six heures du matin avons fait signal au *Castries* de chasser la route à l'ouest sans nous perdre de vue, en nous ralliant le soir, ce qu'il a exécuté en conséquence. Sur les quatre ou cinq heures du soir lorsqu'il manœuvrait pour nous rallier il est survenu un grain.

Sur grains, mauvais temps et quelques signaux que nous nous soyons faits, nous nous sommes séparés dans la nuit.

Le lendemain samedi deux novembre, n'apercevant pas le *Marquis de Castries* nous avons dirigé notre route pour le Fort Dauphin où nous avons mouillé le lundi quatre novembre à trois heures après midi. Le dit jour à six heures du soir, suivant le rapport du chirurgien major avoir dit [*sic*] que le dit Poutavery commençait d'être dans le temps critique de l'éruption.

Le mardi cinq à sept heures du matin au rapport du chirurgien major ledit Poutavery avait passé une mauvaise nuit lui ayant trouvé augmentation de fièvre.

Le dit jour à six heures du soir au rapport du chirurgien major nous avoir dit que la fièvre avait augmenté, et qu'il craignait que la petite vérole ne devint confluyente malgré qu'il eut ménagé tous les soins et attentions de son état pour prévenir la malignité de sa maladie. D'ailleurs ledit Poutavery étant un homme dont la constitution était épuisée par les débauches, ayant en outre une dartre qui était fort ancienne à son rapport, et qui occupait tout le scrotum, et qui suintait une humeur fort acre.

Le mercredi six, à sept heures du matin, au rapport du chirurgien major le dit Poutavery avait eu augmentation de fièvre avec le délire, et avait passé une cruelle nuit malgré tous les secours qui lui étaient administrés par les chirurgiens qui le veillaient tour à tour depuis le commencement de sa maladie. Le même jour à cinq heures du soir au rapport du chirurgien major, le dit Poutavery était dans un état le plus critique, ayant les extrémités froides, et une difficulté de respirer considérable. A sept heures le même jour au soir, au rapport du chirurgien major le pouls à peine se faisait-il sentir, et les pustules varioleuses étaient devenues d'une couleur livide pourpre, à neuf heures du même jour au soir, le Major m'a annoncé la mort qu'il m'avait jugée certaine dans le rapport des deux derniers jours m'ayant dit la petite vérole d'un caractère malin.

Le même jour, six novembre mille sept cent soixante et onze, à onze heures du soir, expédié mon canot avec un officier pour informer Monsieur de Valigny [Valgny] commandant pour le Roi au Fort Dauphin, et lui demander la présence du chirurgien major de la place avec le sergent ou autre personne pour constater le décès du dit Poutavery. Ci-joint copie de ma lettre et des réponses de Monsieur de Valigny à ce sujet.

Nous soussignés capitaines, commandant, officiers, chirurgien major, maître pilote, certifions le présent procès-verbal. En foi de quoi avons signés pour servir en ce que de raison.

[Plusieurs signatures dont celle de Marion]

\* \* \*